

Informations aux porteur·euse·s de projets

La recherche est un nouvel axe fort du programme stratégique 2022-2027 de Connaissance 3. L'idée est de favoriser des projets de recherche-action collaborative et participative concernant non seulement les questions liées au vieillissement mais toutes sortes de thématiques d'actualité (environnement, numérique, urbanismes et mobilité, culture, société, migration, etc.) sur lesquelles les seniors, citoyen·nes à part entière, souhaitent faire entendre leur voix.

Au vu des nombreuses sollicitations, Connaissance 3 a créé une commission de la recherche afin de sélectionner les projets dans lesquels la fondation souhaite s'impliquer et/ou inviter ses adhérent·es à s'impliquer. La commission se réserve le droit d'entrer ou non en matière sur les demandes reçues et de choisir les modalités d'implication de Connaissance 3 selon les critères de qualité, d'originalité, d'intérêt et de faisabilité logistique qui lui sont propres.

Processus

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter :

✉ **Patricia Dubois** - p.dubois@connaissance3.ch
Secrétaire générale de Connaissance 3

✉ **Jacques Lanarès** - jacques.lanares@unil.ch
Président a.i. de la commission de la recherche

Un·e rapporteur·e sera désigné·e puis vous contactera pour discuter du projet, de son objectif ainsi que la démarche envisagée et pour évaluer l'intérêt pour les membres de Connaissance 3 à y participer. Cette personne devient, dès ce moment, votre seul·e interlocuteur·trice. Une réponse vous sera fournie dans un délai maximum d'un mois. Les chercheur·euses dont les appels à projets sont repris par Connaissance 3 acceptent les conditions stipulées à la page suivante.

Seront favorisés des projets de recherche-action qui permettent à nos adhérent·es:

- d'acquérir de nouvelles connaissances
- de confronter des points de vue, dans une dimension intergénérationnelle
- de développer l'esprit critique
- d'affirmer le statut de citoyen·ne à part entière des seniors
- de faire entendre leur voix sur des thématiques d'actualité
- de devenir des partenaires de projets de recherche (seniors co-chercheur·euses)
- de participer à la diffusion des résultats de recherche

En tant que chercheur·euse, vous pouvez collaborer avec Connaissance 3 selon trois modalités, variant en fonction du type de projets et des attentes :

RELAIS



PARTENAIRE



CO-CHERCHEUSE





A) Connaissance 3 comme relais

Connaissance 3 relaie les appels à participation. Les informations transmises par l'équipe de recherche sont publiées sur notre page "participer à la recherche" durant 3 mois (renouvelables sur demande).

- Conditions :** En s'appuyant sur la fiche de projet soumise, Connaissance 3 détermine si la recherche est pertinente pour son public et son programme. Si validé, elle peut relayer l'appel à participation sur son site web et via une newsletter. Dans ce cas, il est demandé de fournir une page web ou un « flyer » (pdf) d'une à deux pages comprenant :
- le(s) logo(s) de(s) l'institution(s) porteuse(s) du projet
 - le sujet de la recherche, sa méthodologie, ses partenaires et son mode de financement
 - la mention claire du profil de seniors recherché (âge, sexe, lieu de résidence, parcours de vie, etc.) et le type d'implication attendu
 - le délai dans lequel les personnes intéressées pourront s'annoncer
 - les coordonnées de la personne à contacter directement en cas d'intérêt
- Une fois le projet publié, la personne de contact s'occupe des échanges avec les seniors intéressé-es, sans intervention de Connaissance 3.

- Contrepartie:** Connaissance 3 souhaite :
- connaître l'intérêt manifesté pour le sujet par ses adhérent-es (nombre de réponses à l'échéance du délai d'annonce, participation, questions éventuelles, etc.)
 - recevoir, au terme du projet, un bref descriptif des résultats obtenus
- Sur demande de Connaissance 3, l'équipe porteuse du projet se déclare prête à valoriser la démarche et les résultats obtenus par le biais d'une activité à inclure dans un prochain programme de l'université des seniors.



B) Connaissance 3 comme partenaire

Connaissance 3 propose activement à ses adhérent-es de participer au projet de recherche et accompagne l'équipe de recherche en participant régulièrement au comité de pilotage.

- Conditions :** Dans le cas où Connaissance 3 est contactée suffisamment tôt au moment du lancement d'un projet de recherche et si le projet de recherche est jugé particulièrement intéressant comme lieu d'expression pour ses adhérent-es, une association plus étroite au projet peut être envisagée. Son rôle dépasse dès lors la diffusion et devient partenaire du projet en s'impliquant plus avant dans son suivi et en intégrant le comité de pilotage. Il est demandé de fournir un lien vers une page web ou un « flyer » selon les mêmes critères qu'au point précédent. La personne de contact s'occupe des échanges avec les seniors intéressé-es, sans intervention de Connaissance 3.

- Contrepartie:** Connaissance 3 souhaite:
- connaître l'intérêt manifesté pour le projet (nombre de réponses provenant de l'université des seniors à l'échéance du délai d'annonce)
 - être tenue régulièrement informée de l'avancement de celui-ci (tous les 6 mois par l'intermédiaire du/de la rapporteur-e désigné-e)
 - obtenir un rapport de recherche complet au terme du projet
- Sur demande de Connaissance 3, l'équipe porteuse du projet se déclare prête à valoriser la démarche et les résultats obtenus par le biais d'une activité à inclure dans un prochain programme de l'université des seniors.



C) Connaissance 3 comme co-chercheuse

Connaissance 3 est impliquée dès le départ dans l'élaboration du projet de recherche et est co-requérante du projet auprès des bailleurs de fonds.

- Conditions :** Pour ce type de projet, Connaissance 3 est impliquée dès le départ dans l'élaboration du projet (thème, méthodologie, recrutement et engagement des seniors, modalités de financement, calendrier et suivi, valorisation des résultats). L'université des seniors est alors co-requérante du projet (projets type AGORA du FNS, projets de recherche participative, initiatives du type "santé intégrative" lancées par des fondations, appels lancés par des offices cantonaux ou fédéraux, etc.).

- Engagements respectifs:** Ces points font l'objet d'un accord (protocole de recherche) précisant les engagements respectifs des parties.
- Le-la rapporteur-e et/ou une personne du secrétariat de Connaissance 3 est membre du comité de pilotage du projet.
 - La fondation est formellement partenaire (mention dans les documents diffusés, présence de son logo)
 - Elle promeut activement la participation de ses membres au projet, lequel-les y jouent un rôle actif, idéalement le rôle de co-chercheur-euses.

Au terme du projet, le comité de pilotage étudie les meilleures modalités de valorisation des résultats obtenus (événement, publication, vidéos, etc.) dans lesquelles Connaissance 3 pourrait s'engager, en plus d'offrir les modalités traditionnellement proposées dans son programme d'activités (conférences, cours et visites).